

**COMPTE RENDU DES DECISIONS EFFECTUEES PAR LE MAIRE
EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22
DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES**

RAPPORTEUR : Monsieur LAURENT

Je vais vous rendre compte des affaires que j'ai pu régler depuis la dernière réunion du conseil municipal en date du **28 février 2013** dans le cadre de la délégation que vous m'avez donnée en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

J'ai signé les décisions et contrats suivants:

1.	Une convention d'accueil passée entre la mairie et l'association « Loisir, animation, vacances : Les Prés du Moulin » pour un séjour organisé pour les jeunes kremlinois dans un village de vacances
2.	Un contrat de maintenance passé entre la mairie et la société Avis Services pour la maintenance du système de sécurité incendie à la médiathèque
3.	Un contrat passé entre la mairie et la société Café Buro pour la mise en place de distributeurs automatiques de boissons et friandises à l'Hôtel de Ville
4.	Un contrat passé entre la mairie et La Poste pour la remise et la collecte du courrier adressé à la ville
5.	Un contrat passé entre la mairie et la société CSA pour une enquête téléphonique pour l'observatoire des engagements
6.	Un contrat passé entre la société Serial Prod et la mairie pour la mise en image d'une série de vidéos destinée au site internet de la ville
7.	Un contrat passé entre la société Serial Prod et la mairie pour l'habillage d'une série de vidéos destinée au site internet de la ville
8.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et Monsieur Christian GARCIN pour sa participation à une rencontre littéraire intitulée « Le mythe sibérien revu en 2010 » dans le cadre du festival Russenko
9.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et Monsieur Michel PARFENOV GARCIN pour sa participation à une rencontre littéraire intitulée « Vérité historique ou photographique » dans le cadre du festival Russenko
10.	Une convention passée entre la ville et l'association Music et Culture vs prod pour une occupation à titre régulier de la salle 3-4 de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie Associative
11.	Un contrat passé entre la ville et la société Lecointe Traiteur pour la prise en charge de la restauration lors du banquet des retraités
12.	Un contrat d'engagement passé entre la ville et la société Monica Médias pour 2 artistes en origami dans le cadre du banquet des retraités
13.	Un contrat passé entre la société Mélusine et la mairie pour l'organisation de l'animation dans le cadre du banquet des retraités

14.	Un contrat passé entre la mairie et Monsieur William Fautré pour une conférence intitulée « Le mont Saint-Michel » au club Antoine Lacroix
15.	Un contrat passé entre la mairie et Monsieur William Fautré pour une conférence intitulée « La Mongolie » au club Antoine Lacroix
16.	Un contrat passé entre la mairie et Monsieur William Fautré pour une conférence intitulée « La Seine » au club Antoine Lacroix
17.	Un contrat passé entre la ville et Monsieur Vaïsser Anatoli pour l'organisation et l'animation d'une après-midi autour des échecs au club Antoine Lacroix
18.	Une convention passée entre l'association « Centre Enfants du Monde Croix Rouge Française » et la mairie pour l'accueil de l'association dans les locaux du centre social Germaine Tillion
19.	Une convention passée entre la compagnie « L'esprit du vent » et la ville pour l'animation d'un atelier d'expression orale au centre social Germaine Tillion
20.	Une convention passée entre l'association « Aide aux devoirs » et la mairie pour l'accueil de l'association dans les locaux du centre social Germaine Tillion
21.	Une convention passée entre l'association « Secours Catholique » et la mairie pour l'accueil de l'association dans les locaux du centre social Germaine Tillion
22.	Un contrat passé entre la mairie et l'association ADO (Atelier Détournement Objet » pour l'animation d'ateliers autour de la thématique Hommes/Femmes dans le cadre du projet « Regards de femmes » au centre social Germaine Tillion
23.	Une convention passée entre l'association « Compagnie à contre fil » et la mairie pour l'utilisation des locaux de l'espace André Maigné
24.	Une convention d'occupation précaire avec la société Clair et Net pour la mise à disposition d'un parking, d'un bureau et de vestiaires à la PSTI (décision n° 2013-001)
25.	Un contrat passé entre l'association « Le salon du chocolatier » et la ville pour l'organisation d'une animation autour du chocolat au club Antoine Lacroix
26.	Une convention passée entre la ville et l'association Kremlimpro pour un spectacle d'improvisation théâtrale programmé dans le cadre de la manifestation « Regards de femmes » au centre social Germaine Tillion
27.	Un contrat passé entre la ville et l'association « Compagnie Marido » pour la participation de deux comédiens dans le programme court « Le Kremlin-Bicêtre, une ville au service de ses habitants » destiné au site internet de la ville
28.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification technique des équipements au centre technique municipal Marcel Sembat
29.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification technique des ascenseurs recevant du public de divers bâtiments communaux
30.	Un contrat passé entre la mairie et la société Light Consultants pour une mission d'assistance au recrutement d'un cadre municipal
31.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques au 10, avenue du Docteur Lacroix
32.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques de la cuisine à l'espace André Maigné

33.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques de l'école maternelle Robert Desnos
34.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques du centre de loisirs Benoit Malon
35.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques de la crèche familiale Saint-Exupéry
36.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques de la crèche Françoise Dolto
37.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification périodique des installations électriques de la halte-garderie Marie-Claude Vaillant Couturier
38.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'école maternelle Suzanne Buisson
39.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'école maternelle Pauline Kergomard
40.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques des écoles maternelles Benoit Malon A et B
41.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'école primaire Charles Péguy
42.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'école primaire Pierre Brossolette
43.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques des écoles primaires Benoit Malon A et B
44.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques du stade des Esselières
45.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques du gymnase
46.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de la Maison de la Citoyenneté et de la Vie active
47.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques du COSEC
48.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de la Halle des Sports
49.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'Hôtel de Ville
50.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'espace André Maigné
51.	Un contrat passé entre la ville et la société SOCOTEC pour une vérification des installations électriques de l'école maternelle Jean Zay
52.	Un contrat passé entre la société Cap Monde concept loisirs et la ville pour l'hébergement saisonnier de deux classes de nature du 16 au 19 avril

53.	Un contrat passé entre la société Cap Monde concept loisirs et la ville pour l'hébergement saisonnier de deux classes de nature du 23 au 26 avril
54.	Un contrat de licence passé entre la mairie et l'AP-HP pour la réutilisation des données publiques de l'AP-HP dans le cadre de la réédition du livre sur l'histoire de la ville rédigé par Mme Leveau-Fernandez
55.	Un contrat passé entre la ville et Madame Bérénice Martineau pour une intervention visant à accompagner les professionnels de la crèche dans leur pratique auprès des enfants au relais d'assistantes maternelles
56.	Un contrat passé entre l'agence Somme tourisme et la ville pour une visite de la baie de Somme en faveur des personnes âgées et retraités